

REGLEMENT DE L'ESPACE JEUNES FRANCHES-MONTAGNES

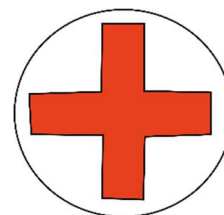


Violence

- Se respecter, respecter les autres jeunes et les adultes.
- Ne pas se battre.
- Respecter le voisinage (volume, déchets, etc.).
- Les armes sont strictement interdites dans les locaux.

Santé

- La consommation de produits dérivés du tabac (cigarettes, snooze, etc.) et de cigarettes électroniques est interdite dans les locaux.
- Les energy drink ne sont pas autorisés.
- Il est interdit de consommer ou d'avoir consommé de l'alcool ou des drogues



Matériel

- Prendre soin du matériel.
- Les affaires personnelles et de valeur doivent être sous la surveillance du jeune et sous sa responsabilité.
- Les portes doivent restées ouvertes, sauf demande exceptionnelle à l'équipe d'animation.
- Les portables sont éteints ou mis sur silencieux lors des repas ou des regroupements.

Musique

- L'équipe d'animation se donne le droit d'arrêter la musique si le volume est trop élevé.
- Si l'équipe d'animation estime que des vidéos ont des connotations sexuelles non adaptées, comportent des images de violence ou sont discriminantes, elle se donne le droit de les arrêter.

